

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## PARLEMENT ET RÉPUBLIQUE

Plus on approche du moment des élections législatives, plus on voit la coalition réactionnaire et nationaliste multiplier ses attaques de toute nature contre le gouvernement parlementaire qui, d'après elle, est la source de tout le mal.

Combien est-il facile de répondre à ces déclamations aussi bruyantes qu'intéressées qui se reproduisent périodiquement, toutes les fois que les ennemis de la République se figurent avoir quelque espérance de la renverser.

Il ne faut pas s'étonner s'il en est ainsi. N'est-ce pas la représentation nationale qui est l'élément essentiel du régime républicain, puisqu'elle est le principal organe de la souveraineté nationale dont la République est l'expression la plus complète.

Pour attaquer le parlementarisme, les réactionnaires n'avaient pas d'ailleurs attendu que la République fût le gouvernement de la France.

Autrefois, on citait déjà ces mots de Charles X causant avec M. de Jancourt : « Les hommes sont des moutons, il faut un berger pour les conduire. » A quoi M. de Jancourt qui, contrairement à son royal interlocuteur, avait de l'esprit et du bon sens répliquait : « Sire, vous avez raison, mais quand il s'agit des hommes, il semble que le berger et le troupeau sont fait du même sang. »

S'il en est ainsi, si tous les hommes sont faits du même sang, sujets aux mêmes infirmités, soumis aux mêmes passions, susceptibles des mêmes erreurs ; si la naissance, l'instruction, le rang ne les empêchent pas d'être le plus souvent, pour eux-mêmes, aussi avides de domination qu'ils sont, pour les autres désireux d'abaissement et de servitude, ne s'ensuit-il pas qu'il y a une garantie inappréciable dans un gouvernement où tout se passe au grand jour, où les lois et les impôts sont discutés librement et publiquement, où le contrôle de tous les actes des fonctionnaires est sérieux, où leur responsabilité, est, autant que possible, et doit être, de plus en plus, réelle et efficace.

C'est là le régime parlementaire.

Vraiment, de bonne foi, croit-on que le chef de l'Etat, perd l'estime publique ou compromet sa dignité, parce qu'il tient à ses concitoyens, comme le fait à présent le président Loubet, cet honnête langage :

« Moi et mes ministres, nous désirons gouverner pour le bien de la patrie, mais nous n'avons pas la science infuse, nous ne connaissons pas à fond toutes les questions qui intéressent le pays ; d'ailleurs, nous ne sommes pas infallibles et nous pourrions nous tromper.

« Envoyez-nous donc des hommes investis de votre confiance pour nous conseiller et nous contrôler. Chaque fois que nous aurons à vous demander de l'argent ou à faire une loi, nous communiquerons à vos représentants tous les renseignements que nous aurons recueillis, nous dirons notre avis, nous exposerons nos raisons ; vos députés diront les leurs en pleine liberté, la France entière, par le moyen de la presse, assistera

chaque jour, comme un grand jury, à ces débats. »

N'est-ce pas, en effet, une opinion publique décidée, puissante, qui fait la force du gouvernement et qui réussit à protéger le pays, contre l'éventualité des plus graves périls.

Une première fois, de 1815 à 1848, la France se remit des désastres épouvantables causés par des guerres qui avaient dépeuplé et appauvri nos campagnes et amené les invasions.

C'est le régime parlementaire, même insuffisamment pratiqué, qui refit nos finances, notre armée, créa notre instruction primaire.

C'est sous ce régime que l'on vit se produire ce grand mouvement intellectuel qui nous donna des hommes d'Etat, des savants, des poètes, des historiens, qui furent l'honneur de la France.

Lorsque sous l'Empire, une nouvelle génération remplaça celle qui avait été élevée dans les traditions de la vie libérale, l'empire s'effondra et nous amena une nouvelle invasion.

Après la paix, la France reprit possession d'elle-même et du régime parlementaire. Et, comme en 1815, elle répara ses désastres, paya des milliards, étonna le monde par sa sagesse et fit envie aux autres nations par sa prospérité.

En 1876, la France, convoquée régulièrement dans ses comices, avait envoyé à la Chambre une majorité républicaine.

Les lois étaient discutées avec vivacité, mais librement et loyalement ; la Chambre nouvelle demandait des réformes ; le contrôle des actes du gouvernement était une réalité, la presse était libre.

Tout à coup, le 16 mai, les ministres qui avaient la confiance du Parlement sont renvoyés brusquement, par une lettre qui rappelait les procédés de la dictature impériale.

Des hommes, les ministres du 17 mai, dirent aux députés : « Vous avez de fausses idées politiques, de mauvaises tendances, vous êtes des radicaux à l'état latent. La France vous a nommés dans un moment d'égarément, elle s'est trompée. »

C'est nous qu'elle veut, c'est nous qui avons le droit de parler en son nom.

Nous avons avec nous les légitimistes, les bonapartistes, les orléanistes et les cléricaux, n'est-ce pas l'immense majorité des Français ?

On sait quelle fut alors la réponse et ce qu'elle a été depuis, toutes les fois que le suffrage universel a été appelé à se prononcer.

La question est jugée et archijugée. La France entend conserver le régime parlementaire et la République, ce qui est, à cette heure, une seule et même chose.

Détruire l'un ce serait supprimer l'autre. Or, c'est tout le contraire que réclame le pays qui, n'éprouvant à aucun degré le besoin d'une révolution nouvelle, fera, cette fois encore, la même réponse aux fauteurs incorrigibles d'agitation et de trouble.

C. R.

## EN CHINE

Le Protocole final

Les diverses parties du protocole ont été communiquées à Li Hung-Chang. On espère donc que la signature des Chinois ne se fera pas attendre.

On ignore encore pourquoi le ministre d'Angleterre a refusé de le signer. Il s'agit d'une simple question de mots et non de principe. On espère que le délai sera de courte durée.

Les ministres d'Allemagne et des Etats-Unis ont télégraphié aux vice-rois Chang-Tchi-Toung et Liou Koun-Yi pour les prier d'user de leur influence auprès du gouvernement chinois pour qu'il ne soulève pas d'objection.

Il part des troupes françaises tous les jours. Le général Voyron et son état-major sont partis. Une garde d'honneur anglaise assistait à leur départ sous une pluie battante. Ils laissent une impression très favorable parmi leurs collègues.

## Au Transvaal

La marche des colonnes anglaises

Tout fait croire que les Boers commencent à se ressentir des opérations énergiques des troupes du général French dans la colonie du Cap. L'ennemi se trouve souvent à court de munitions. On ne peut s'attendre à aucun engagement de nature décisive dans la colonie du Cap.

La colonne du colonel Hunter Weston, qui est partie la semaine dernière de Middelburg pour faire une marche vers le sud, en traversant un pays difficile, est entrée en contact avec les Boers, dont 2 ont été tués et d'autres blessés.

Un faible commando, sous les ordres de Lotter, est entré lundi dans Bethesda-Road, venant de l'ouest, et s'est ensuite dirigé vers l'est. Fouché, qui a été dans le district du nord-est, a passé l'Orange au nord, avec un commando.

Total des pertes anglaises

Le War-Office publie la statistique des pertes subies par l'armée anglaise dans le sud de l'Afrique jusqu'à fin juillet.

Morts : 786 officiers, 15,933 sous-officiers et soldats.

Perdus ou prisonniers : 8 officiers, 558 sous-officiers et soldats.

Rapatriés, morts depuis : 5 officiers, 379 sous-officiers et soldats.

Rapatriés invalides ayant quitté le service : 3,292 sous-officiers et soldats.

Total général, 20,961.

## INFORMATIONS

Le Canal des Deux-Mers

La sous-commission chargée par la commission de la marine de la Chambre des députés française de s'occuper de la possibilité technique d'exécuter le canal des Deux-Mers, s'est réunie le 7 août, sous la présidence de M. Gerville-Réache, député, après avoir visité le canal de Manchester à Liverpool, celui de Dormund à Ems, et celui de Kiel, ainsi que les aménagements des ports de Southampton, Londres, Manchester, Liverpool, Rotterdam, Brême et Hambourg.

La sous-commission a émis l'avis qu'il y a possibilité technique d'exécuter le canal de l'Océan à la Méditerranée.

Elle a chargé M. Honoré Leygue de faire le

rapport de ses travaux à la commission plénière, avec mandat de conclure à la mise aux enquêtes du Canal des Deux-Mers.

Mort du prince Henri d'Orléans

Le prince Henri d'Orléans est mort, le 9 août, à Saïgon.

Né à Ham, le 16 octobre 1867, le prince Henri avait débuté dans la « vie nomade » par son grand voyage en Asie Centrale, qu'il fit sous la direction de Gabriel Bonvalot. Il traversa des régions désertes, arides, où encore aucun Européen n'avait pénétré. Il a réuni ses notes de voyage dans le Thibet en volume. Il entreprit ensuite sous les auspices du gouvernement, un voyage en Abyssinie. On se rappelle sa réception par Ménélik, sa brouille avec Gabriel Bonvalot et l'échec des trois missions françaises en Ethiopie : Bonvalot de Bonchamps. Lagarde, Henri d'Orléans.

La Société de géographie lui avait discerné une de ses hautes récompenses.

Il était le fils du duc de Chartres et par conséquent le cousin du prétendant Philippe d'Orléans. Une de ses sœurs, Marie, a épousé le prince Valdemar de Danemark ; l'autre, Marguerite, est la femme du commandant Patrice de Mac-Mahon, fils de l'ancien président de la République.

Au moment où le télégramme annonçant la mort du prince Henri est arrivé au 27, rue Jean-Goujon, le duc et la duchesse de Chartres étaient absents. Ils se trouvent, en effet, à Chantilly depuis quelques jours. Dès l'arrivée de la dépêche, un express est parti pour se rendre à Chantilly ; en même temps, un télégramme était adressé à Chantilly pour avertir le duc de Chartres.

C'est M. Dufeulle, secrétaire général de M. le duc de Chartres, qui aura à régler les détails de la cérémonie funèbre.

Accident de M. Santos-Dumont

M. Santos-Dumont a fait jeudi matin, vers six heures, une ascension qui a manqué de se terminer de la façon la plus tragique. Parti de Saint-Cloud, il avait doublé la tour Eiffel, mais son ballon creva tout à coup à la hauteur du quai de Passy. M. Dumont jeta tout son lest, mais le ballon, malgré cela, s'abattit avec un fracas épouvantable.

Santos-Dumont est resté suspendu à la hauteur d'un quatrième étage d'une maison où le ballon s'était accroché. Les pompiers, mandés à la hâte, ont retiré de sa fâcheuse position M. Santos-Dumont au moyen de cordes et d'échelles. M. Dumont n'est pas blessé, mais son aérostat est complètement brisé.

## CHRONIQUE LOCALE

Laïcisation

M. le Préfet du Lot a laïcisé récemment cinq écoles de filles.

Ce n'est certainement qu'un début et nous aurons — nous n'en doutons pas — avant la rentrée, quelques arrêtés nouveaux.

Il est cependant une école qui nous paraît, plus que les autres, de laïcisation facile, c'est celle de la commune de Labenque.

Là, on nous affirme que les locaux et le matériel de l'école des sœurs sont la propriété de la ville. Dans ce cas particulier, la laïcisation ne saurait donc souffrir la moindre difficulté, il suffit de dire aux sœurs : « vous seriez bien aimables de céder le local que vous occupez aux institutrices laïques. »

C'est, évidemment, ce que va demander le Conseil municipal de Labenque, le maire en tête.

M. Guilhem a été candidat radical aux dernières élections, il a obtenu dans sa commune une forte majorité, il a, par suite, la confiance des électeurs; le moment est donc bien choisi pour mettre à exécution le programme radical dont il se réclame.

Nous avons la certitude que M. Guilhem ne se dérobera pas à un devoir... du reste agréable.

**Agrégation d'histoire**

Nous avons déjà annoncé que M. Mazure, le sympathique professeur du Lycée Gambetta avait subi avec succès les épreuves écrites de l'agrégation d'histoire.

Trente-six candidats étaient admis à subir les épreuves orales.

A la suite des premières épreuves, 14 ont été éliminés et nous apprenons, avec un très vif plaisir, que notre ami, M. Mazure, reste au nombre des 22 qui subiront les dernières épreuves orales.

Nous l'en félicitons et souhaitons vivement qu'il se classe définitivement parmi les 10 qui seront définitivement reçus.

**Contributions directes**

Notre compatriote M. Elie Pignères, contrôleur des contributions directes à Bourgaueuf (Creuse) est nommé contrôleur à Brive (Corrèze).

(Arrêté du 27 juillet).

**Orphéon de Cahors**

Notre excellente société chorale, l'Orphéon, participera au grand concours musical qui aura lieu dimanche 18 août, à Montauban.

Là, notre société se rencontrera et se mesurera avec de grandes sociétés chorales de différentes régions.

Espérons que comme d'habitude elle remportera de beaux succès.

L'orphéon de Cahors, concourt en 1<sup>re</sup> division 1<sup>re</sup> section.

**Cour d'assises**

La troisième session des assises du Lot s'ouvrira à Cahors le 2 septembre prochain.

Les assises seront présidées par M. de Gombault, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal civil de Cahors.

**Tribunal correctionnel**

Mercredi prochain, sera appelé devant le tribunal correctionnel de Cahors, l'affaire Valmary et Rigal, inculpés de vols de volailles.

**Bague perdue**

Hier à midi, il a été perdu, de la rue des Capucins à Cabessut une bague fantaisie, en or, surmontée de 3 pierres gravées, d'une certaine valeur.

Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter au bureau du Journal.

Bonne récompense.

**Probité**

Le nuit dernière, le nommé Bousquet, Victor, employé de commerce à Cahors, a trouvé près du monument Gambetta, un carton contenant des jouets d'enfants et un porte-monnaie renfermant une certaine somme d'argent.

Le tout a été déposé au bureau de police où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**Dotation de la Jeunesse de France**

Les membres de la Dotation de la Jeunesse de France sont priés de se présenter dimanche, 11 courant, de 10 heures à midi dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour le versement des cotisations.

Le secrétaire,

Rougé.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 8 ET 11 AOUT 1901

Allegro Militaire,	Sousa.
La Sirène, (Overture)	Auber.
Rosée du Matin, (Valse)	Farbach.
Rigoletto, (Fantaisie)	Verdi.
Les Jolies Viennoises, (Valse)	Ziehrer.
Marche N° 1	Schubert.

Jeu de 8 h. Dimanche à 8 h. et demie

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 8 au 10 août 1901

**Naissances**

Rolles, Marie-Jeanne-Elise, impasse Raygasse, 6.

**Avis mortuaire**

Les familles Mazuc, Galet-Lalande, Dangé-d'Orsay et tous les autres parents, ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de M. FÉLIX MAZUC, ancien Inspecteur Général des Finances d'Égypte, et vous prient d'assister au convoi et enterrement qui aura lieu lundi à 4 heures 1/2. On se réunira à la gare.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Arrondissement de Cahors**

**DURAVEL.** — Distribution solennelle de prix aux élèves de l'école laïque de filles. —

Dimanche dernier, à 4 heures et demie du soir, a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école laïque de filles, sous la présidence de notre très sympathique inspecteur primaire, M. André.

A cet effet, la Halle avait été décorée avec un goût parfait, par les soins de MM. Charles Valadié et Sylvain Tournon, auxquels nous adressons toutes nos félicitations. L'enceinte, quoique vaste, ne pouvait contenir un public des plus nombreux qui s'y pressait, la place de la Halle elle-même était envahie. De claires et fraîches toilettes égayaient la vue. Une quarantaine de fillettes au fin minois, à la mine riieuse, les cheveux frisés et retenus par un ruban tricolore, prenaient place à droite.

Sur l'estrade, nous remarquons au premier rang, à côté de M. le Président, le Conseiller général, le délégué cantonal, Mme André, M. Vidal, M. Calassou, adjoint, faisant fonction de Maire, la presque totalité des Conseillers municipaux, Mmes Laporte et Darnis, institutrices, un grand nombre de professeurs et d'instituteurs du canton. On remarquait l'absence de certains fonctionnaires dont l'un avait assisté cependant, avec toute sa famille, à la dernière fête donnée par les bonnes sœurs.

A l'arrivée des autorités, les fillettes entonnent avec un brio charmant la *Marseillaise des Ecoles*. M. le Président prend ensuite la parole, et dans un langage élevé, il tient l'auditoire sous le charme; son discours a été interrompu par de fréquents et chaleureux applaudissements, car notre population Duravéloise, pleine de bon sens et de jugement a su comprendre la finesse exquise des idées d'un tel orateur.

Mlle la Directrice a ensuite proclamé les succès de l'école et procédé à la lecture du palmarès. Toutes nos félicitations à Henriette Filhol qui a obtenu le brevet élémentaire, Aurélie Grafiade, Angéla Fabre et Louise Grafiade qui ont obtenu le certificat d'études.

De magnifiques volumes offerts par des personnes généreuses ont été décernés aux élèves, notons celui du Président, d'une réelle valeur, du conseiller général, de M. le Délégué cantonal, de M. Bessou, professeur à Colbert, de M. Tourseiller, du percepteur, de MM. Souilhac et Rougié, conseillers municipaux de la section de Cazes, de MM. Monteil et Frézals, instituteurs. Plusieurs élèves ont paru tour à tour sur l'estrade et ont débités des poésies et monologues très applaudis. A signaler : *Dans les roses, Les Bijoux de la délivrance, La Tourterelle, Si la Garonne avait voulu, La Bressanne à Paris*. Ce dernier morceau a soulevé l'hilarité générale.

Le public a été charmé. Les fillettes ravies se sont rendues à l'école laïque où M. le Président leur a adressé tous ses remerciements et toutes ses félicitations.

Un tel succès fait honneur à l'école laïque et assure une brillante rentrée. Après les nombreux compliments adressés à MMlles Frézals par un chef autorisé comme le président de la distribution des prix, nous les prions aussi de vouloir bien accepter tous les remerciements des pères de famille et des amis de l'école.

Voici le discours prononcé par le président :

Mesdames, Messieurs, Jeunes élèves,

Mes premières paroles seront des paroles de remerciements à l'adresse de M. le Préfet qui a bien voulu me désigner pour présider cette solennité scolaire. Je suis fier, en effet, de présider, la première distribution de prix de l'école laïque de filles de Duravel dont le

succès a dépassé les espérances des plus optimistes.

Il y a huit mois à peine, nous cherchions un local pour y installer notre jeune école laïque et nous comptions pour chaque salle de classe sur un maximum de dix élèves. Or notre école qui n'a pas encore un an d'existence reçoit actuellement 35 enfants; elle en recevra plus de 40 à la rentrée prochaine et la commune n'a guère plus de 60 petites filles en âge scolaire. N'est-ce pas merveilleux? Si nous nous plaçons maintenant au point de vue des succès scolaires, notre satisfaction n'en sera pas moins grande. Personne n'avait le droit d'escompter, au commencement de l'année, les succès de l'école laïque de filles de Duravel — école à peine naissante — dans les examens de l'enseignement primaire. Or, une élève de notre école, a obtenu, dans d'excellentes conditions, le brevet élémentaire et trois autres ont subi avec succès l'examen du certificat d'études primaires. Ces succès font l'éloge des maîtresses et des élèves. Je suis heureux de pouvoir féliciter publiquement MMlles Frézals; elles ont créé l'école laïque de filles de Duravel. Oui Mesdemoiselles, cette école est votre œuvre. Par votre intelligence, par votre activité, par votre dévouement de chaque jour, vous avez fondé la bonne renommée de cette école et vous avez forcé même vos adversaires à vous admirer. *Nous vous en remercions*. Nous adressons aussi nos remerciements et nos sentiments de reconnaissance à toutes les personnes amies de notre école qui ont, cette année, contribué à son développement et à son succès.

Mais vous méritez plus que les autres, notre gratitude et nos remerciements, pères et mères de famille, qui avez confié, sans appréhension, à l'école laïque, l'instruction et l'éducation de vos filles. Vous avez eu raison, Mesdames et Messieurs, d'avoir confiance en l'Université pour préparer vos enfants à devenir des femmes éclairées et de bonnes mères de famille. L'idéal de l'Université est grand et beau, vous allez en juger. Nous n'examinerons pas ici ce qu'on pensait de l'éducation féminine dans les siècles écoulés. Qu'importe d'ailleurs? Ne devons-nous pas vivre de la vie de notre temps, et avoir les yeux tournés vers l'avenir plutôt que vers le passé! M. le Ministre de l'instruction publique disait, il y a quelques jours, et avec raison :

« L'éducation ne peut avoir aujourd'hui ni le même objet, ni les mêmes méthodes qu'au temps de Rollin, de Fénelon, et de J.-J. Rousseau; » et il ajoutait : « la démocratie, née d'hier, prend conscience d'elle-même et s'organise. Plus d'aristocratie. Elle a mis le pouvoir aux mains du plus grand nombre; elle entend gouverner seule sa liberté. Pourtant, il lui faut une élite capable de maintenir les traditions, de défendre les grands intérêts moraux, de traduire les hautes pensées, les aspirations permanentes et lointaines de la patrie. Cette sorte de grand conseil national, qui n'est pas une classe dirigeante — car il est ouvert à tous et se renouvelle sans cesse, lui est indispensable sous peine de déchéance et de ruine. » Et nous pensons, nous, que cette élite est composée aussi bien des femmes que des hommes. Filles et garçons vous avez les mêmes droits à l'instruction et à l'éducation, avec la seule distinction, peut-être amenée par les aptitudes naturelles. « Les femmes ont le même droit que l'homme à l'instruction publique » disait Condorcet et c'est pourquoi la République crée autant d'écoles de filles que d'écoles de garçons. Dans une démocratie, l'ignorance de la femme est aussi dangereuse que l'ignorance de l'homme.

N'est-ce pas la femme qui reste constamment au foyer, qui est l'âme de la maison, qui élève les enfants et trempe en quelque sorte leur caractère?

Et nous croirions encore comme Aristote « que les jeunes filles ne doivent apprendre qu'à faire la révérence, à tenir les bras, à sourire en pinçant les lèvres, à ne manger à table qu'à peine, quitte à se dédommager ensuite en particulier! » Non, mes enfants, vous avez droit comme vos frères à l'instruction et à l'éducation et ce n'est pas la République et l'Université qui reculeront devant les sacrifices pour le triomphe de vos droits. Nous sommes loin, comme vous le voyez, des conceptions et des craintes du fondateur des Ursulines de Dijon qui réunissait une faculté de grands théologiens pour savoir si apprendre à lire à la femme ne constituait pas un péché mortel. Nous ne nous contentons pas aujourd'hui de vous apprendre à lire et même à écrire et à compter, notre ambition est plus grande : nous voulons vous enseigner tout ce qui peut vous élever l'esprit et le cœur. Nous nous rappelons que le but suprême de l'enseignement est de développer les qualités intellectuelles et morales qui font les esprits justes, les consciences droites et les volontés fortes. Nous préférons même que vous ne sachiez ni lire, ni écrire et compter et que vous soyez intelligentes, que vous ayez bon cœur et que vous sachiez bien vous conduire dans la vie. C'est pourquoi nous ne vous enseignons rien en disant : « Croyez ce que nous vous enseignons, même si vous ne comprenez pas. » Personne au monde n'a le droit de dire à autrui : « Crois sans comprendre. » Dans nos écoles nous nous habituons, par conséquent, à observer, à comparer, à juger, avec votre propre raison, à ne croire de la parole de vos maîtresses elles-mêmes, que ce qui s'appuie sur des faits, sur des raisonnements incontestables. Nous cherchions avant tout à développer chez vous, avec l'indépendance d'esprit, le sentiment de l'individualité et de la dignité. Qui nous en blâmera?

Peut-être est-il bon que nous fassions

maintenant bonne et prompt justice de certaines accusations qui courent de bouche en bouche contre nos écoles laïques. Combien de fois avez-vous entendu répéter : « A l'école laïque, l'instruction est bonne, mais l'éducation ne vaut rien. » D'abord qu'entend-on par éducation? S'agit-il des belles manières, de la civilité puérile et honnête? Mais les élèves des écoles laïques ont autant de savoir vivre que les élèves des autres écoles; elles sont gracieuses, polies, bien élevées, et si chez certaines d'entre elles la politesse du cœur vaut mieux que la politesse des manières, c'est sans doute qu'elles n'ont pas grandi dans les salons et qu'on les élève plutôt pour être de bonnes femmes de ménage, de bonnes mères de famille que des femmes préoccupées constamment de leur toilette et des révérences qu'elles doivent faire selon la mode.

Quant à l'éducation du cœur qui convient particulièrement à la femme, elle est une de nos principales préoccupations. Nous voulons vous apprendre à vous élever au-dessus de vous-même, nous voulons développer en vous les sentiments de bonté et de pitié innés dans le cœur de la femme, plus encore que dans celui de l'homme.

C'est par là, mes enfants, que vous rendrez à vos familles et à la société ce que vous avez reçu d'elles. Votre grande bonté vous empêchera toujours de substituer « l'intolérance de la raison à l'intolérance de la foi », selon les belles paroles de M. le Ministre de l'Instruction publique, et votre idéal de fraternité et de solidarité vous élèvera au-dessus de l'action de chaque jour, vous reconfortera aux heures de crise et constituera pour votre cœur, haut placé, la raison même de vivre.

Et nous vous le demandons, n'est-ce pas le plus bel idéal de l'éducation des filles, celui qui demande le développement de toutes les facultés de l'enfant pour préparer dans la petite fille, la bonne ménagère, la bonne mère de famille, la bonne éducatrice de ses propres enfants.

Oui, Mesdames, Messieurs, jeunes élèves, nous visons surtout dans nos écoles, à former des cœurs bons et enthousiastes, des caractères fermes et hardis, des femmes de devoir. Parents qui avez le même idéal que nous, confiez-nous donc l'éducation de vos enfants.

**PUY-L'ÈVÈQUE.** — Succès scolaire. —

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Cussac Noé, élève de notre cours complémentaire, vient de subir avec succès les épreuves du concours d'admission à l'école normale d'instituteurs. Ce même élève avait déjà obtenu son brevet élémentaire de capacité au mois de juillet dernier. Nous lui adressons nos compliments.

**Ecole professionnelle d'agriculture.** —

Dans le but d'éclairer les familles, nous croyons utile de faire connaître les récompenses obtenues par M. Vayssières, directeur de notre école, pour l'enseignement agricole qu'il donne à ses élèves :

- 1<sup>o</sup> Concours organisé par le comice agricole du canton de Puy-l'Évêque en 1897 : 3<sup>e</sup> prix et médaille de bronze ;
- 2<sup>o</sup> Concours organisé par le comice agricole du canton de Puy-l'Évêque en 1898 : 2<sup>e</sup> prix et médaille d'argent ;
- 3<sup>o</sup> Concours scolaire organisé par la commune de Duravel en 1899 à l'occasion du concours du comice agricole : 1<sup>er</sup> prix et médaille d'argent ;
- 4<sup>o</sup> Concours organisé en 1898 par le ministère de l'agriculture entre les instituteurs de la France : 3<sup>e</sup> prix et médaille de bronze.

Nous annonçons également que le 23 août, c'est-à-dire, le jour du concours organisé cette année à Prayssac par le comice agricole, on pourra constater, grâce à l'exposition un superbe lot de vaches laitières et de travail, que la création de l'école d'agriculture est maintenant un fait accompli et que dès la rentrée d'octobre prochain, les élèves auront sous les yeux de réelles améliorations sur la tenue matérielle de la ferme et les soins à donner au bétail.

Nous croyons servir utilement l'intérêt général en secondant les très louables efforts de M. Vayssières et en engageant les familles à lui confier les enfants. Il y va de la prospérité de notre agriculture et par suite de notre pays.

**Fête locale.** — La fête locale organisée pour dimanche et lundi prochains sera très brillante.

Le programme comporte, en effet, des feux d'artifice, de grandes courses à bicyclette, des jeux nautiques, etc.

Un brillant orchestre est loué pour ces deux journées.

La Société chorale de Puy-l'Évêque donnera dimanche soir, après le feu d'artifice, dans le hall Richard, brillamment décoré, un grand concert où tous les Puy-l'Évêquois et leurs invités pourront passer la plus agréable soirée.

**Foire.** — Bœufs gras, entre 30 et 34 fr

les 50 kilos ; attelages baisse sensible et peu d'affaires.

Moutons gras, environ 0,75 le kilo ; autres moutons ou brebis, de 12 à 35 fr. l'un.  
Porcs demi-gras, environ de 45 à 48 fr. les 50 kilos.

Porcelets, de 15 à 25 fr. l'un.  
Poules, de 3,50 à 4,50 la paire.  
Poulets, de 0,70 à 0,80 la livre.  
Œufs, 0,50 la douzaine.  
Blé, cours du dernier marché.

**PARNAC.** — Ces jours derniers un domestique de Parnac, mais étranger à la localité, se baignait près d'un gouffre qui lui était inconnu, lorsque tout à coup il disparut et il était perdu sans le courage et le sang-froid d'un voisin qui passa à ce moment.

Le jeune sauveteur, Joseph Rigal, qui, malgré ses 19 ans, n'en est pas à ses débuts, n'hésite pas un instant, il s'élance, disparaît ramène sur le bord le jeune imprudent, dont il ne pouvait se séparer.

A 16 ans, Rigal avait déjà sauvé d'une mort certaine un de ses camarades qui, épuisé avait disparu au milieu du Lot. A 14 ans et en plein hiver il avait sorti d'un lac une de ses voisines âgée de 6 ans.

Tous ces actes de sang-froid et de dévouement font honneur au jeune Rigal, aussi courageux que désintéressé, mais nous obligent à être fiers de lui et à faire connaître cette conduite, qui mérite plus que des éloges et des félicitations.

### Arrondissement de Figeac

**SOUSCEYRAC.** — Gare aux pipères —

Lesieur Canal, propriétaire dans les environs de notre localité, vient de trouver la mort dans les circonstances suivantes :

M. Canal était occupé avec son fils aîné à extraire de la pierre, lorsqu'il ressentit à la partie supérieure de l'œil une douleur semblable à la piqure d'une épingle. Son fils examina aussitôt l'endroit auquel son père avait ressenti la douleur et n'aperçut qu'une petite tache roséolée à laquelle M. Canal ne crut pas devoir attacher une grande importance. Mais la tache devint bientôt une petite vésicule grise et prit en peu de temps des proportions inquiétantes en formant une œdème qui occasionna au malade un prurit intense.

Plusieurs docteurs furent mandés aussitôt mais il était trop tard : le principe virulent, lancé dans le torrent circulatoire, avait fait son œuvre. La période d'incubation n'avait pas été longue, le sang avait été infesté en moins de vingt-quatre heures. Les soins les plus dévoués et les plus intelligents lui furent prodigués par les hommes de l'art mais ne réussirent pas à combattre le venin. L'œdème s'étendit à toute la partie supérieure du corps et le patient ne tarda pas à mourir au milieu d'horribles souffrances.

Ce malheureux, à peine âgé de 40 ans, laisse cinq enfants et une veuve dans la plus grande désolation.

### Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — Tramway. — Un nouveau projet de tramway destiné à relier Sarlat à Villefranche-de-Belvès par Domme, Dagnan, Bouzic, Saint-Martial, Gaumier, dans la Dordogne, Saint-Clair, Salviac et Cazals, dans le Lot, est en ce moment à l'étude. Les agents des ponts et chaussées de la Dordogne et du Lot travaillent dans la vallée du Céon à l'étude de ce projet.

C'est le cinquième projet étudié, il serait à désirer que ce fût le dernier et qu'il pût être mis rapidement à exécution, car c'est celui qui peut donner le plus de satisfaction aux populations trop déshéritées de ces communes. En effet, Salviac et Cazals, pour ne parler que pour le Lot, ne sont reliées aux stations de chemin de fer de Saint-Clair et de Castelfranc que par des voitures publiques faisant principalement le service des dépêches, c'est insuffisant pour des populations agglomérées relativement importantes, surtout à une époque où les voyages sont si fréquents et si rapides. L'établissement de ce tramway donnerait satisfaction, dans une certaine mesure, à ces populations.

Espérons que ce projet aboutira à une bonne solution.

**FLOIRAC.** — Une fête scolaire. — Lundi 5 août, à 2 heures du soir, a eu lieu dans la salle d'école des garçons, la distribution des prix aux élèves des écoles laïques réunies sous la présidence de M. Mirret, le sympathique maire de Floirac assisté de son adjoint, et des conseillers municipaux défenseurs dévoués des idées laïques.

Une foule nombreuse assistait à cette charmante fête qui a été des mieux réussies.

Les prix distribués aux élèves étaient tous très beaux ; ils étaient offerts par M. Mirret.

Voici le résumé analytique du discours prononcé par M. Mirret, et, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une analyse très succincte, paroles qui ont été accueillies par des applaudissements unanimes et répétés par la foule des pères, mères et visiteurs accourus à cette fête :

Mesdames, Messieurs, Chers enfants.

Vos maîtres et la municipalité ont pensé qu'il était bon de clore vos travaux par une distribution de prix, ainsi que cela se fait dans la plupart des communes voisines. Cette cérémonie est une nouveauté pour Floirac, mais j'espère bien qu'elle sera continuée à la fin des futures années scolaires.

Il conviendrait peut-être, suivant la coutume, de n'attribuer des prix qu'aux élèves qui se sont signalés par des progrès sérieux, mais, pour une première fois, il a paru préférable d'être très large et de récompenser surtout l'assiduité avec laquelle les enfants ont fréquenté l'école.

L'assiduité dépend souvent des parents autant que des enfants. Aussi voudrais-je être assez persuasif pour graver dans l'esprit des parents l'importance capitale de l'instruction primaire, que la République a mise à la portée de tous sans exception....

L'école donne l'instruction, mais elle a un second but non moins essentiel à poursuivre.

Les instituteurs, et les institutrices sont les grands éducateurs des jeunes générations.

Dans notre société d'hommes libres et indépendants, ils ont la mission sacrée de développer chez l'enfant les bons sentiments de générosité et d'honneur. Ils ont à préparer des citoyens connaissant leurs droits, et pénétrés, aussi des devoirs qui leur incombent : devoirs envers la Patrie, devoirs de solidarité mutuelle entre particuliers.

Pour tous ces devoirs, vos maîtres sont vos premiers guides. Et remarquez-le, cet ordre d'enseignement est nécessaire aux filles autant qu'aux garçons.

La destinée de tous est de fonder, plus tard, une nouvelle famille par le mariage. Eh bien, croyez-vous qu'il sera facile de maintenir l'harmonie, le bon accord, entre deux époux imbus d'idées divergentes, sinon hostiles ?

Vos maîtres mes enfants, s'efforcent de vous donner en même temps que l'instruction, cette éducation si nécessaire à tous quelles que soient les situations que l'avenir vous réserve.

Cette partie de leur tâche n'est certes pas la moins délicate. Mais ayez confiance en eux. Ils sont à la hauteur de leur belle mission. Comment pourrions-nous en douter si nous songions aux minutieuses garanties que l'administration universitaire exige d'eux, avant de leur confier les enfants de nos communes.

A ce propos je me plais à constater que Floirac est particulièrement bien partagé.

Vous connaissez M. Planche depuis trop longtemps, pour que j'ai à faire son éloge. Tous parmi vous, vous avez été à même d'apprécier ses qualités morales et intellectuelles, le tact et la ponctualité avec lesquels il remplit ses fonctions.

Quant à Mlle Lacaze, pourvue de tous les diplômes, même du diplôme supérieur qui est seulement facultatif, brillante élève de l'école Normale de Cahors, elle a déjà su gagner l'estime de tous ceux qui la connaissent ; elle a vu couronner de succès celles de ses élèves qu'elle a présentées au certificat d'études ; elle possède les aptitudes désirables pour pousser les enfants qui lui seront confiés, jusqu'au plus haut degré des connaissances exigées en vue des divers brevets de capacité.

Vous devez, garçons et filles, vous estimer heureux d'être placés sous la direction de tels maîtres. Plus tard vous vous rappellerez avec reconnaissance les soins dont vous êtes aujourd'hui l'objet.

Ne manquez donc jamais l'école mes enfants, cette année l'assiduité suffit seule pour vous faire avoir des prix, mais à l'avenir il faudra y joindre d'autres mérites ; notamment des progrès réels, et une bonne conduite à l'école et au dehors.

C'est au milieu de la joie générale de tous les élèves, heureux des beaux prix qui venaient de leur être distribués, que la fête a pris fin.

UN DÉMOCRATE.

### Chez nos voisins

**FUMEL (Lot-et-Garonne).** — Foire. — Peu d'affaires sur les bœufs.  
Porcs gras, entre 45 et 50 fr. les 50 kilos.  
Baisse sur les jeunes porcs.  
Cours ordinaires sur les moutons.  
Volaille, de 0,60 à 0,90 la livre.  
Lapins, environ 0,30 la livre.  
Œufs, 0,60 la douzaine.  
Blé, cours du dernier marché.

### BULLETIN FINANCIER

La séance n'a présenté aucun intérêt, les affaires ont été des plus calmes et les cours n'ont pas sensiblement varié sur l'ensemble de la cote.

Cependant notre 3 0/0 a montré une certaine fermeté et s'est avancé à 103.50. Le 3 1/2 0/0 a 101.57 n'a pas varié.

Le Crédit Foncier a passé de 660 à 661, le Comptoir National d'Escompte s'est élevé à 588, le Crédit Lyonnais à 1031 et la Société Générale à 616.

Les Chemins clôturent : le Lyon à 1658, le Nord à 1120 et l'Orléans à 1662.

Le Suez à 3715 a baissé de 3 fr.  
Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est restée à 73,75, l'Italien cote 37,20, le Portugais, 24,25.

Le Russe 4 0/0 consolidé est à 100,35.  
Le Serbe 4 0/0 modifiée est ferme à 67,75.  
Le Turc D finit à 25 et la Banque Ottomane à 526.

### DEMANDE D'EMPLOI

Régisseur pour propriétés, demande emploi  
S'adresser au bureau du Journal

FACILE À AVOIR SOUS LA MAIN.

CHACQUE famille devrait avoir chez elle un flacon de .....

Tisane Américaine des  
**Shakers**

d'un si grand secours en cas de maladie. Les douleurs de l'indigestion, des rhumatismes, la mortelle constipation, les faiblesses peuvent venir à tout moment. Soyez prêt. Dans 523.000 FAMILLES FRANÇAISES vous trouverez la Tisane, comme vous trouverez la nourriture et la boisson. Les services qu'elle rend sont contenus dans l'histoire des quinze dernières années.

FAITE AVEC LES EXCELLENTS EXTRAITS DES PLANTES ET HERBES DES CHAMPS ET DES FORÊTS.

## SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVII

L'AMOUR D'UNE AMAZONE

Cecil ne saurait jamais que c'était elle qui l'avait sauvé ainsi... il ne le saurait jamais... elle se le jura.

Cigarette était très hautaine, très capricieuse et très insouciance. Pour un mot d'amour prononcé par lui, pour un baiser de ses lèvres, à la voix de sa prière, elle se serait fait tuer avec l'exaltation d'une première passion ; mais elle aurait plutôt enduré mille morts que de rechercher sa pitié ou sa reconnaissance.

Il ne le saura jamais — se disait-elle en traversant le camp en désordre pour se rendre dans un coin écarté où elle se roula dans le foin d'une voiture de fourrage ; là, elle étendit ses membres fatigués, elle ferma ses yeux endoloris, et finit par s'endormir.

Elle était très lasse ; de temps en temps, pendant qu'elle dormait, un sanglot convulsif agitait tout son être.

Aux sons éclatants et joyeux de la diane, Cigarette s'éveilla, fraîche comme de cou-

tume ; elle donna une secousse pleine de pétulance à sa petite et aérienne personne, quand elle pensa à la folie dont elle s'était rendue coupable.

— Tu mériterais qu'on te brûlât la cervelle, se dit-elle de nouveau, tant tu fais la petite fille...

Tout ce qui vient de l'amour a son prix ; ainsi avait toujours raisonné la philosophique Cigarette. Un bonbon, un feu d'artifice, une bagatelle, un verre de champagne étaient d'excellentes choses pour occuper gaiement un moment de loisir.

Une passion qui amenait avec elle la souffrance n'avait jamais touché la petite ; elle l'accablait de son dédain le plus dégoûté.

— Si votre dragée contient une amande amère, mangez le sucre et jetez l'amande, imbécile ! C'est bien simple. n'est-ce pas ? Moi, je ne plains pas les gens qui mangent les amandes amères, ils sont bien bêtes, ces gens-là ! — avait-elle dit une fois en discutant avec un officier sur la sottise d'un amour mélancolique auquel il était en proie et dont elle raillait impitoyablement la tristesse.

Alors, pour la première fois, la pauvre s'apercevait qu'il était possible de trouver certaines amandes si amères que le goût en restait et se répandait sur tout, quels que fussent les efforts de la philosophie pour en rejeter la saveur désagréable.

En sortant de son sommeil, elle se retrouva elle-même, quoiqu'elle n'eût pas pris plus d'une heure de repos.

Il est vrai qu'elle se réveilla avec une sourde

douleur au cœur ; cette douleur toute nouvelle était très mal venue chez elle ; mais avec la bouillante vivacité et la fière insouciance de sa nature, et cette gaité de la jeunesse inhérente à son caractère, elle réussit à chasser, presque victorieusement, l'accablement insolite qui pesait sur elle.

Sa première pensée fut de prendre les précautions nécessaires pour que Cecil n'apprit jamais ce qu'elle avait fait pour lui.

La princesse Corona elle-même n'eût pas plus complètement dédaigné de revendiquer ses droits à la reconnaissance que l'intrépide petite guerrière.

Elle alla trouver le soldat du train qui l'avait rencontrée dans sa mission miséricordieuse.

— Jean, mon brave, lui dit la petite avec un accent d'autorité qui était aussi hautain que celui d'un général, sais-tu comment va ce chasseur que nous avons ramassé hier ?

— Je n'en ai pas entendu parler, ma petite — dit avec indifférence le petit tringlot, qui était très pressé, car il y avait beaucoup à faire.

— Où va-t-on conduire les blessés ?

Jean leva les sourcils.

— Ma petite ! il y en a très peu. Nous n'avons guère relevé que des morts. Nous allons conduire les blessés au quartier général avec une escorte de spahis.

— Bon. J'irai avec vous. Aie bien soin, Jean, de ne jamais dire que j'ai fait quelque chose pour sauver cet homme, tu sais, celui pour lequel je t'ai appelé.

— Pourquoi cela, ma petite ?

— Parce que je le veux !... — dit Cigarette, de son ton le plus impérieux. — On dit qu'il est Anglais... un milord ruiné, pardieu ! Je ne veux pas qu'un Anglais croie que j'ai trouvé que ses six pieds de carcasse valaient la peine d'être sauvés pour un rançon !

Le tringlot cligna de l'œil ; il était anglophobe.

Dans l'expédition de Chine, sa part de butin lui avait été volée par une ruse dont deux soldats anglais avaient été les auteurs, et une violente animosité contre toute la race britannique avait été le résultat de ce larcin.

— Tu as bien raison, Cigarette — reprit le soldat avec empressement. — Si nous avons le malheur d'obliger un Anglais, il croit que le service dont il nous est redevable, l'autorise à se moquer de nous ; voilà leur reconnaissance. C'est très dangereux d'obliger les Anglais ; ils ne manquent jamais d'en vouloir aux gens qui leur ont rendu service. Ils peuvent avoir des vertus, cela est possible après tout, — ajouta-t-il d'un air de doute, avec l'expression de la plus stricte impartialité, mais chez eux le mot de reconnaissance n'existe pas. Demande à Rake, comment ils traitent leurs soldats.

Elle continua son chemin, se dirigeant vers l'endroit où elle avait laissé le blessé, pour voir comment allait cet homme à qui elle prêtait si grand soin de laisser ignorer tout ce qu'il lui devait.

(A suivre.)

LE  
PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

V

Son piano, ajouta-t-il, laissant voir le fond de sa pensée, tient déjà une trop grande place dans sa vie : l'existence est si courte, les connaissances humaines si bornées, l'homme a tant à apprendre ! N'est-ce pas un crime de perdre un temps précieux à émettre des sons qui ne laissent rien après eux ?...

Geneviève se disposait à répondre ; mais déjà le savant était rentré en lui-même, n'écoutant que ses propres pensées.

— Ah ! que je serai heureuse le jour où je pourrai prouver à mon père que les sons laissent quelque chose de réel et de positif après eux ! reprit Geneviève. Mon cher professeur, dit-elle à M. Legendre, pardonnez-moi ce blasphème, croyez que je sens bien toute la noble mission de l'art ici-bas, mais en présence des souffrances si dignes de mon père, j'oublie les pures jouissances de l'art et ne lui demande que des joies pratiques... Vous croyez donc, ajouta Geneviève en fixant sur M. Legendre un regard ardent et interrogateur, que je serai bientôt capable de gagner

de l'argent ?

— Chère enfant, dit avec émotion le vieux professeur, si on ne connaissait pas le mobile de ton ambition, comme on te blâmerait ! Oui, ma chère Geneviève, je vais te chercher des leçons, et après ton succès d'aujourd'hui j'en trouverai, n'en doute pas.

Le rêve de Geneviève allait donc se réaliser, elle allait enfin apporter un peu de bien-être dans leur intérieur si gêné ; elle pourrait surtout, et c'était sa joie la plus vive, donner à son père une plus grande latitude à ses dépenses de laboratoire.

— Vois-tu, disait-elle à son frère avec une naïveté charmante, nous ne pouvons plus continuer nos analyses d'air ; le bain de mercure est insuffisant, il faudrait le remplir, et le mercure est si cher !... Ce serait la première dépense à faire ; songe donc à la peine de ce pauvre père, obligé d'interrompre ses analyses au moment où il allait peut-être découvrir un nouvel élément dans la composition de l'air, car il n'est pas certain que l'oxygène et l'azote...

— Oh ! par grâce, tais-toi, ma chérie, dit Charles en mettant la main sur la bouche de sa sœur. Je ne puis t'entendre parler cette langue de la science que tu ne connais pas assez pour en avoir le droit. Je sais bien que tu es exempte de pédantisme, ma bonne Geneviève, je connais le sentiment auquel tu obéis. Ne crois pourtant pas que je te blâmerais de vouloir t'élever par l'étude dans la sphère de l'intelligence. Je ne suis pas de ceux qui disent que la vérité n'a de préférence que

pour un sexe, je crois qu'elle se révèle à qui la cherche. Que l'on soit homme ou femme, la lumière se montre à tous les yeux qui la fixent. Mais tu es bien jeune encore, ma chère enfant, et puis ta voie est aujourd'hui tracée, elle s'ouvre précieuse et belle devant toi ; et je préfère te voir consacrer tes pensées et ton temps à un art que tu aimes et qui te créera une position honorable. Je peux bien te le dire sans craindre d'exalter ton orgueil, ma sage petite Geneviève, tu as un talent hors ligne, et les plus belles espérances te sont permises.

VI

L'automne approchait, le petit enclos de la rne du Puits-qui-Parle était exubérant de verdure. L'absence des soins d'un jardinier nuisait sans doute à la valeur des arbres fruitiers, à la qualité de la vigne, mais elle leur laissait en compensation un abandon plein de charme. Les branches se mêlaient, s'entre-croisaient, formant des abris touffus, mystérieux. Geneviève appelait son jardin une forêt vierge.

Maitresse absolue de son petit domaine, elle se plaisait à lui conserver son aspect de sauvage abandon. Lorsque son frère critiquait cet aspect désordonné :

— Ne sais-tu pas, lui disait-elle, que souvent un beau désordre est un effet de l'art !

— Je te demanderai pourtant, petite sœur, de me faire le sacrifice de quelques-unes des branches qui gênent l'entrée du pavillon rustique au fond du jardin. Je voudrais restituer

à ce petit pavillon sa destination première, en faire une petite retraite où l'on pourrait venir se réfugier pour lire ou travailler. Vous avez si bien fait, mon père et toi, que l'appartement tout entier est envahi, le salon n'existe plus, la salle à manger est déjà entamée, on ne sait plus où se fixer.

« Un de mes amis, Pierre Dérouville, dont tu m'as souvent entendu parler, doit arriver prochainement ; je compte le voir souvent pendant mes vacances ; il n'est lui-même que pour peu de temps à Paris, et je voudrais, sans déranger mon père, le recevoir en toute liberté. Fais donc pour le mieux, ma petite Geneviève, tâche de donner une tournure possible à ce réduit abandonné. Pierre n'a pas de famille à Paris, il sera souvent notre commensal ; je compte sur toi, chère petite maitresse de maison.

— Tu m'effraies, Charles. Que peut faire une maitresse de maison pleine de bonne volonté, mais bien à court de ressources ? Ton ami Pierre, un enfant gâté de la fortune, m'as-tu dit, va trouver notre pauvre intérieur peu digne de lui. Si encore, comme la veuve Scaron, j'avais le pouvoir, par le charme de ma parole, de faire oublier l'absence du rôt ; mais hélas ! je suis loin de ressembler à madame de Maintenon, dit Geneviève avec une humilité gracieuse et fine.

(A suivre.)

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M<sup>me</sup> LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M<sup>me</sup> Vve VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur Jean GUITARD, marchand de chapeaux demeurant à Montcau, sont invités à se rendre le lundi 19 août courant, à 3 heures du soir, salle d'audience du tribunal, pour :

Examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier

A. POULVEREL.

A VENDRE

MAISON donnant accès — Place et Rue — 3 étages, cave et magasin. Beau revenu. — S'adresser au Bureau du Journal.

MAISON BONNE OCCASION. — 2 étages, grenier, cave et écurie. — S'adresser au Bureau du Journal.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions. Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS  
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n<sup>o</sup> 2 : 3 fr.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT  
Boulevard Gambetta.



Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 22<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 36 — du 3 Août 1901.

Cocorico, par Jules Chanul. — La fille des Boers, par Paul Rolland. — Dix petits-neveux, par Camille Norbert. — Les plantes insectivores, par N. Aury. — Les Enfants agents de police, par N. Aury. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres. Illustrations de Ed. Gros

A. Bertrand, L. Saint, Rudnicki. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2315 du 10 Août 1901.

GRAVURES. — Portraits (Nécrologie) : L'Impératrice Frédéric, morte le 5 août. — Mgr Isoard, évêque d'Annecy.

Paris : Le Musée Gustave-Moreau : Salles du premier et du second étage. — Les argonautes, Les prétendants, Le poète et le centaure, tableaux de Gustave Moreau. — « Noli me tangere », dessin de Gustave Moreau.

Algérie : L'arrivée du Maréchal de Waldersee, retour de Chine : Le vapeur allemand « Géra ». — Soldats et matelots de garde, à la coupée du navire. — Au gaillard d'avant. — La descente à terre.

Allemagne : Le château de Freidrickshoff, près Cronberg, où est morte l'Impératrice Frédéric.

Départements : Boulogne-sur-Mer : Arrivée de M. Gaston Stiegler (Le tour du monde en 63 jours). — Le marché au poisson.

Corse : Dans la baie d'Ajaccio : Les Iles sanguinaires.

Vénézuëla : L'insurrection vénézuélienne : Types de réguliers vénézuéliens.

Mandchourie : Kharbine : Familles quittant la ville avant l'occupation.

Koulantchéns : Un détachement de l'armée du Général Sekharoff, après l'occupation de la ville.

Palestine : Les juiveries palestiniennes : Juifs commentant le Talmud. — Colonie de Yemin-Moché. — Vieux quartier en face du Temple.

Juifs Yéménites — Colonie d'Askénazim — Juifs Boukhares. — Colonie Yéménite.

Portraits : M. A. Deutsch, membre de l'Aéro-club.

Monuments : Le monument de Louis Français (Le soubassement). — Buste de V. Considérant.

TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, par Charles Clairville, (illustrations de Teste-uide) ; Variétés : Mademoiselle Lajolais, par v. Leuâtre ; Les legs Gustave Moreau, par M. Vidal ; Les Russes en Mandchourie, par B. de Zeninoff ; Les juiveries palestiniennes, par Quercus, etc., etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Se-

maine illustrée, par N. Nozeroy ; Sport, par Wimille, Courses, par Archiduc ; Les livres nouveaux ; Chronique des livres, par A. B. Nouvelle : Ferdel et Lathi, par J. Pommerel, illustrations de Simont.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie. Le numéro 50 centimes.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la saison d'été de toutes les gares de son réseau entre elles sous la condition d'un parcours d'au moins 250 kilomètres (aller et retour compris) des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; les voyageurs ayant la faculté de s'arrêter à toutes les gares du parcours.

En vue d'augmenter les facilités offertes par ces billets, la Compagnie autorise exceptionnellement le chef de famille à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

En outre, il est délivré au chef de famille, une carte d'identité sur la présentation de laquelle il sera autorisé à voyager isolément à moitié prix du Tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet, mais sans arrêt en cours de route.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 juillet au 1<sup>er</sup> octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date étant entendu que dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1<sup>er</sup> novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 novembre au plus tard.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris, Evaux-les-Bains,) Moulins (Bourbon-l'Archambault), Saint-Eloy (Châteauneuf-les-Bains), La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Rocamadour, (Miers), Vic-sur-Cère.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 mai au 15 septembre de chaque année, pour les stations ci-dessus indiquées, des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

En vue d'augmenter les facilités offertes par ces billets, la Compagnie autorise exceptionnellement le chef de famille à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

En outre il est délivré au chef de famille une carte d'identité sur la présentation de laquelle il sera admis à voyager isolément à moitié prix pendant la durée de la villégiature de la famille entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet de famille.

Il est rappelé à cette occasion que les billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public, que l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour, enfin que la durée de validité, et au compter du jour du

départ, ce jour non compris, est de 30 jours et peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant supplément.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Bermeil, Fomesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0.1344. — Deuxième classe, de 0.09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>me</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>me</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographique d'environ 0,04 x 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.